

BIOLOGISTE



Description

Le ou la biologiste étudie les organismes vivants, leur fonctionnement et leurs interactions avec leur environnement. La majorité du travail s'effectue en laboratoire, mais certaines recherches nécessitent des observations ou prélèvements sur le terrain. Les biologistes interviennent dans de nombreux domaines : recherche fondamentale, industrie pharmaceutique ou biotechnologique, environnement, écologie ou conseil. Leur rôle peut aller de l'analyse moléculaire au développement de nouveaux produits, en passant par l'évaluation de l'impact environnemental ou la classification des espèces.

Activités principales

Recherche en biologie

- Élaborer des protocoles expérimentaux, cultiver des cellules, isoler et analyser des molécules
- Utiliser des appareils spécialisés : microscopes, séquenceurs ADN, centrifugeuses, outils d'analyse automatisés
- Interpréter les résultats, rédiger rapports, articles scientifiques et présentations
- Étudier des organismes végétaux ou animaux, analyser leurs interactions avec l'environnement ou l'évolution de populations
- Classifier et identifier des espèces, entretenir ou développer des collections (herbiers, collections zoologiques)
- Participer à des séminaires, congrès ou activités d'enseignement

Industrie (biotechnologie, pharmaceutique, agroalimentaire)

- Développer de nouveaux produits ou procédés biologiques
- Réaliser des contrôles qualité, analyses et essais en laboratoire ou en conditions réelles
- Contribuer à la fabrication de substances à usage médical, chimique ou alimentaire

Écologie et environnement

- Évaluer l'impact écologique de projets d'aménagement ; proposer des mesures de protection ou de compensation
- Protéger les milieux naturels et la biodiversité, suivre l'évolution de populations ou d'écosystèmes
- Conseiller autorités, entreprises ou particuliers sur les enjeux environnementaux ; réaliser rapports et études



Compétences requises

Compétences scientifiques

- Très bonnes connaissances en biologie moléculaire, cellulaire, organique ou écologique
- Maîtrise des techniques de laboratoire et des instruments d'analyse

Analyse et rigueur

- Interprétation de données complexes, respect strict des protocoles et normes de sécurité
- Sens du détail et capacité à produire des résultats fiables

Organisation et autonomie

- Planification d'expériences, gestion de projets, adaptation aux contraintes du vivant
- Persévérance face aux analyses longues ou répétitives

Communication et collaboration

- Travail en équipe et interactions fréquentes avec d'autres scientifiques
- Capacité à rédiger, présenter et vulgariser des résultats

Formation

La formation de biologiste s'acquiert par des études universitaires.

- Lieu : Genève, Lausanne, Neuchâtel (selon université)
- Durée : 3 ans pour le Bachelor et 1,5 à 2 ans pour le Master
- Niveau visé : Bachelor et/ou Master
- Condition d'entrée : Maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent.



En étant biologiste, tu participes à la réalisation de l'objectif du développement durable du numéro 15, qui vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles.

Fiche élaborée dans le cadre du projet
Skills 4 Water

